



Marc
MOSCHETTI
2014

Saint Laurent du Var, le 16 décembre 2013

Objet : **18 ans d'immobilisme et pourtant, des finances à la dérive !**

Mesdames, Messieurs,

Lors du Conseil Municipal du 31 octobre 2013, obligation a été faite au Maire de communiquer le rapport de la Cour Régionale des Comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur portant sur les finances de notre commune depuis 2006, qui dénonce les carences dans la gestion financière communale.

Il me paraît essentiel de vous informer que **notre budget communal est de 42 Millions d'Euros** et que nous avons **une dette de 26,1 Millions d'Euros**. Ce qui représente un endettement de 856€ annuel par habitant, soit près de 10€ par jour pour une famille de 4 personnes.

Cette dette provient de la dérive de certains projets communaux dont le Maire n'a pas su maîtriser les coûts.

- Pour le projet de gymnase des Jaquons, l'estimation initiale a du être revue à la hausse **(+62%)**, entraînant son abandon, mais pas le paiement des frais d'études, soit « **400.000€ payés en pure perte** » selon les magistrats de la Cour Régionale des Comptes.

- Pour la Crèche des Renardeaux, ce n'est guère mieux. Dotée d'une capacité d'accueil maximale de 40 enfants, le coût final s'élève à 2,1 Millions d'Euros, soit un **surcoût de 60% par rapport aux prévisions du Maire !**

- Et le **recordman toute catégorie**, c'est le projet du Dojo des Pugets, avec son estimation de construction à 1,7 Millions d'Euros, pour un coût final de 3,6 Millions d'Euros... soit **+113% d'augmentation !**

Et ce ne sont que quelques exemples car malheureusement d'autres anomalies ont été relevées par les magistrats de la Cour des Comptes.

Est-ce vraiment cela que l'on peut appeler « **une gestion de bon père de famille** » ???

Et pourquoi, le Maire gérerait-il mieux nos finances demain ?

Voilà, Mesdames, Messieurs, les éléments que je voulais porter à votre attention, car il me paraît opportun que pour des dossiers aussi sensibles, vous en soyez les premiers informés.

Et voilà que les prospectus de Marc Moschetti arrivent dans nos boîtes aux lettres ... Qu'est-ce qu'il y a dedans ? Les dérapages financiers du Dojo dont les coûts ont doublé (de 1.7 Md'€ à 3.6Md'€), les 400000€ perdus pour le Gymnase... La dette monterait à 856€/ personne.

Politique à Saint Laurent du Var: Conte-couilles?

Écrit par Saintlaurentduvar.net

Dimanche, 22 Décembre 2013 08:55

Il me paraît essentiel de vous informer que **notre budget communal est de 42 Millions d'Euros**, et que nous avons **une dette de 26,1 Millions d'Euros**. Ce qui représente un endettement de 856€ annuel par habitant, soit près de 10€ par jour pour une famille de 4 personnes.

Cette dette provient de la dérive de certains projets communaux dont le Maire n'a pas su maîtriser les coûts.

- Pour le projet de gymnase des Jaquons, **l'estimation initiale a du être revue à la hausse (+62%)**, entraînant son abandon, mais pas le paiement des frais d'études, soit « **400.000€ payés en pure perte** » selon les magistrats de la Cour Régionale des Comptes.

- Pour la Crèche des Renardeaux, ce n'est guère mieux. Dotée d'une capacité d'accueil maximale de 40 enfants, le coût final s'élève à 2,1 Millions d'Euros, soit **un surcoût de 60% par rapport aux prévisions du Maire !**

- **Et le recordman toute catégorie**, c'est le projet du Dojo des Pugets, avec son estimation de construction à 1,7 Millions d'Euros, pour un coût final de 3,6 Millions d'Euros... **soit +113% d'augmentation !**

Et ce ne sont que quelques exemples car malheureusement d'autres anomalies ont été relevées par les magistrats de la Cour des Comptes.

Est-ce vraiment cela que l'on peut appeler « **une gestion de bon père de famille** » ???

Et pourquoi le Maire gérerait-il mieux nos finances demain ?

Des internautes ont récemment obtenu un autre prospectus du Maire qui indique qu'Henri Revel reçoit

Henri Revel est-il un très bon gestionnaire ?

VRAI, selon contribuables-associes.org

et son « argus des communes » qui décerne

à Henri REVEL la note de 20/20 pour sa gestion.



VRAI

la note de 20 points dans le Vrai ou faux de Mr Revel... on parle des places de parking

FAUX

Cap 3000 rendra son stationnement payant et les places publiques environnantes seront supprimées FAUX !

Des informations fausses circulent à ce sujet. La vérité est simple : **les 3500 places de parking de CAP 3000 sont et resteront gratuites. Les 80 places de stationnement proches ne seront pas supprimées** malgré l'amélioration et l'élargissement de la voirie. Les responsables du projet ont écouté et tenu compte des recommandations souhaitées par le Maire et ses concitoyens.

Parler à l'assemblée conseil municipal - le maire nous indique : (nous avons pris un tweet de



Cedric Augustin @CedricAugustin

Le maire re-re-répète que le parking de #cap3000 restera gratuit. #cap3000 se tir

Ne pas croire à ce qui est dit sur les réseaux sociaux. Le maire ne dit rien de ce qu'il ne tient pas

Saint Laurent du Var ne dispose pas de places de parkings. FAUX !

Il y a 4264 places de parking gratuites ! On dénombre également 1276 places payantes (90 cents € de l'heure), 76 en zone bleue, et 87 places pour les personnes à mobilité réduite. L'équipe municipale a pour projet de développer encore le nombre de places.

FAUX

Marc Orsatti réplique dans Nice Matin

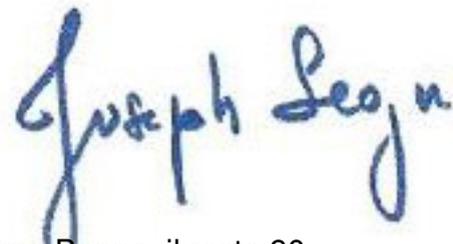
Le stationnement en tête du "questionnaire Orsat

sujet pourtant capital. « Par manque de place et pour davantage de lisibilité », explique la tête de liste. Avec un score de 92 %, le stationnement (et plus précisément « la création de parkings publics gratuits en zone bleue ») devance large-

Mais il n'y a pas de compte de la situation des lignes et en regardant le décompte de Mme Renne, il reste 90

De plus, à mes cotés, je souhaite qu'un élu soit en charge de s'occuper spécifiquement de cette situation.

Contrairement aux promesses non-tenues depuis 3 mandats, je m'engage solennellement de vous.



Mais il n'y a pas de compte de la situation des lignes et en regardant le décompte de Mme Renne, il reste 90

90 Jours 23 Heures 06 Minutes 24 Secondes

Compte à rebours avant le 23/03/2014 08:00:00

Restant avant le 1er tour des élections municipales...

FRANÇOISE RENNE, maire de Saint-Laurent du Var, a annoncé qu'elle ne se représenterait pas à la tête de la liste de son parti lors des élections municipales de 2014.